

Commission de l'éducation et de la communication (CEC)

Projet de mandat 2026-2029

VISION

Un monde qui s'engage à protéger la nature, aujourd'hui comme demain.

MISSION

Renforcer les travaux de l'Union par une communication et une éducation créative, innovantes, participatives, réactives et efficaces, autant d'outils à même d'induire un changement social et comportemental positif pour le bien-être de l'humanité et de la planète.

APPROCHES STRATÉGIQUES

La Commission de l'éducation et de la communication (CEC) reconnaît que la connaissance ne peut influencer les politiques et les mesures de conservation que si les peuples engagent un dialogue constructif et sont motivés pour agir sur la base des résultats convenus.

La Commission s'acquitte de sa mission en intégrant l'expertise, les travaux de recherche et les actions de ses membres et partenaires, notamment les connaissances autochtones et traditionnelles, pour soutenir les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, le Programme de l'UICN, la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et d'autres priorités et besoins émergents de l'UICN.

Il est prévu d'entreprendre les interventions prioritaires suivantes dans le cadre général de l'UICN, en collaborant notamment avec les six autres Commissions de l'Union, son Secrétariat mondial et toutes les catégories d'organisations Membres de l'UICN. Nous nous efforcerons de :

1. Soutenir le Programme de l'UICN *Nature 2030* tel qu'il a été approuvé lors du Congrès mondial de la nature 2021, en veillant tout particulièrement à ce que les communications stratégiques, la sensibilisation et l'éducation fassent partie intégrante de la mise en œuvre pour que celle-ci soit efficace ;
2. Aider l'Union à instaurer une culture mondiale de conservation et de protection, en partageant stratégies et meilleures pratiques et en renforçant les capacités en matière de communication sur la conservation ;
3. Renforcer les travaux stratégiques de l'Union sur l'éducation par la nature au service de la durabilité, dans des cadres formels, non formels et informels ;
4. renforcer son engagement à soutenir un nouveau domaine de travail, à savoir l'éducation par la nature – le but recherché est d'établir une collaboration florissante entre les partenaires et les ressources pour promouvoir l'efficacité pédagogique de la nature tout en validant la fonction essentielle de l'éducation pour la conservation de la nature et l'action climatique d'aujourd'hui – appliquer et développer l'utilisation des méthodologies et de la recherche sur le changement comportemental afin d'améliorer les résultats en matière de conservation ;
5. Encourager l'élaboration de solutions locales, s'appuyant sur des approches et des méthodologies globales, pour répondre aux défis à relever en matière de conservation ;
6. Renforcer les partenariats qui favorisent le transfert des connaissances entre les générations, les genres, les cultures, les organisations et les zones géographiques, et ceci dans le plus grand

nombre de langues possible ;

7. Impliquer les jeunes, notamment les jeunes professionnels, dans la promotion d'un mouvement pour la nature qui soit mené par la jeunesse et ouvert à tous ;
8. favoriser la culture et l'implication des jeunes auprès d'un large éventail d'acteurs intergénérationnels, et contribuer à l'élaboration de cadres d'action en faveur de la conservation, en intégrant ces derniers dans leurs propres initiatives, programmes et stratégies ; s'appuyer sur l'Union pour mettre en œuvre des activités et des stratégies visant à inciter divers publics (notamment, mais sans s'y limiter : les femmes et les jeunes filles, les communautés urbaines, le secteur privé, les universités et les écoles, les journalistes, les législateurs) à se rapprocher de la nature et à agir en faveur de la conservation de la biodiversité et des solutions climatiques fondées sur la nature ;
9. Célébrer les succès des membres de la CEC en mettant en place un système de prix qui récompense l'excellence en matière de communication et d'éducation au service de la conservation et du développement durable ;
10. Tenir les membres de la Commission informés des travaux de l'Union et des possibilités d'engagement et de collaboration ;
11. Renforcer et appuyer les communications (internes et externes) sur la conservation, au sein de l'Union et par l'ensemble de l'Union ; et offrir des orientations aux Membres de l'UICN sur la manière de mieux faire valoir l'approche « Une seule santé » dans leurs travaux de conservation.

PRIORITÉS DU PROGRAMME

Réimaginons la conservation – Communication, communications autour du changement social et comportemental, et sensibilisation du public

- Apporter son soutien à l'engagement pris dans le cadre du Programme de l'UICN *Nature 2030*, « Réimaginons la conservation », en créant et en soutenant des initiatives qui aident à relier l'humanité à la planète, à tous les niveaux. Cela impliquera de soutenir l'Union lorsqu'elle définit et met en œuvre une stratégie visant à instaurer une culture mondiale de conservation et de protection.
- Soutenir les mécanismes de collaboration avec les membres de la CEC et l'Union, en vue d'élaborer des outils pour la conservation de la nature :
 - Développer, adapter et partager des outils pour aider l'Union à concevoir et à mettre en œuvre des campagnes de communication autour du changement social et comportemental;
 - S'appuyer sur l'Union pour concevoir et mettre en œuvre des campagnes publiques sur la conservation de la nature, renforcer le plaidoyer et améliorer les communications de l'UICN ; et
 - Créer des stratégies et programmes thématiques spécifiques, basés sur les besoins particuliers de l'Union – il peut s'agir, entre autres, de questions essentielles telles que les intersections entre santé et environnement, la criminalité liée aux ressources naturelles et le commerce illégal d'espèces sauvages, et le soutien aux défenseurs de l'environnement.
- Appuyer une vision globale de la conservation qui :
 - Préconise de mener en milieu naturel, dans un pays donné, des actions expérimentales qui répondent aux questions environnementales les plus pressantes du pays en question ;
 - Tienne compte des changements culturels et comportementaux qui ont compromis les écosystèmes ; et
 - Accorde la priorité à l'adoption de stratégies de conservation flexibles qui peuvent être mises en œuvre à différents niveaux de préparation en termes de capacités des infrastructures.

#NaturePourTous

- Mener l'initiative mondiale *#NaturePourTous* grâce à un partenariat continu avec la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) afin de relier l'humanité à la nature et de susciter l'amour,

- le soutien et l'action du grand public, de manière transectorielle, en faveur de sa conservation :
- Relier les plus de 600 organisations partenaires de #NaturePourTous (leur nombre ne cessant d'augmenter), et activer et faciliter les collaborations stratégiques entre elles ;
 - Codifier et diffuser les ressources des partenaires afin d'amplifier leur impact et de faire passer à l'échelle supérieure les approches couronnées de succès ;
 - Collaborer à l'élaboration d'outils et de ressources afin d'appuyer les décideurs politiques et les campagnes menées par les Nations Unies qui visent à intégrer le lien entre humanité et nature dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, les ODD et d'autres politiques et programmes à tous les niveaux ;
 - Soutenir les traditions locales, les festivals, l'art et la culture afin de créer un mouvement mondial en faveur de la nature qui transcende les générations, les secteurs et les frontières géographiques ; et
 - Soutenir la recherche, l'élaboration et la mise en œuvre d'une mesure visant à comprendre et à évaluer l'interdépendance de l'humanité et de la nature, afin de pouvoir suivre le succès des efforts que nous déployons pour influencer de manière positive les valeurs, les normes, les croyances et les comportements en vue de susciter un changement transformateur.

Éducation fondée sur la nature

- Soutenir les processus de collaboration avec les membres de la CEC et l'Union en vue d'élaborer une approche stratégique qui permettrait de consolider les travaux menés dans le monde sur l'éducation, en faisant principalement en sorte que la nature soit pleinement intégrée dans toutes les approches éducatives, qu'elles soient formelles, non formelles ou informelles :
 - Élaborer, adapter et partager des méthodes pour soutenir l'Union lorsqu'elle conçoit et met en œuvre des outils et des approches pédagogiques qui appuient la conservation de la nature ;
 - Soutenir les approches éducatives à l'échelle mondiale, afin de mettre les questions de durabilité et d'environnement au cœur de l'apprentissage fondé sur l'expérience et le service, de la science grand public et d'autres approches informelles sur l'éducation à la nature ; et
 - Encourager, faciliter et créer des opportunités pour que les membres de la CEC puissent partager des informations, des orientations, des outils et les meilleures pratiques en matière d'éducation fondée sur la nature.

Mobilisation des jeunes et partenariats entre générations

- Travailler avec l'Union pour mettre en relation les jeunes du monde entier et les mobiliser afin qu'ils plaident en faveur de la conservation de la nature et passent à l'action :
 - S'appuyer sur le Sommet mondial de la jeunesse de l'UICN « La nature, notre avenir » ainsi que sur les activités menées à l'échelle de l'Union en vue d'accroître les possibilités offertes aux jeunes pour qu'ils puissent s'engager, innover et bâtir un mouvement inclusif de jeunes en faveur de la conservation ;
 - Donner aux réseaux de jeunes, aux jeunes chefs de file de la conservation et aux jeunes professionnels les moyens d'avoir un impact sur les politiques de conservation ; et
 - Encourager le mentorat, renforcer les capacités et améliorer les possibilités d'apprentissage par et pour les jeunes.

STRUCTURE

La Commission est dirigée par son Président, élu par les Membres de l'UICN, ainsi que par son Vice-président, nommé par le Conseil de l'UICN sur recommandation du Président de la Commission. Le Comité directeur de la CEC, nommé conformément aux Statuts et au Règlement de l'UICN, aide le Président et le Vice-président à superviser et à coordonner les activités de la Commission. La manière dont la Commission est organisée en vue d'obtenir les résultats escomptés dans les Domaines de Programme est laissée à la discrétion du Président, qui consulte le Vice-président et le Comité directeur le cas échéant.

Le Comité directeur prépare un plan de travail annuel qui précise les domaines de coopération prévus avec les divers programmes régionaux et mondiaux des Commissions et du Programme de l'UICN. Le

Président participe également au Conseil de l'UICN en tant que membre à part entière, ayant plein droit de vote. Le Président, le Vice-président et le Comité directeur se consacrent à la création d'un réseau mondial solide composé de membres de la CEC qui ont activement recours à une communication et à une éducation créative, innovantes, réactives et efficaces, autant d'outils à même d'induire un changement social et comportemental positif pour le bien-être de l'humanité et de la planète. Le Comité directeur s'efforcera de promouvoir la transparence, d'encourager le recours à des processus participatifs et inclusifs, et de reconnaître les approches propres à chaque région en matière de programmation, de gouvernance et de collaboration.

COMPOSITION

La Commission se caractérise par la diversité de ses membres en termes d'expérience, de spécialités, de disciplines, de cultures, de langues, de régions géographiques, d'âge et de genre, et procure ainsi un large éventail de compétences, de perspectives et de possibilités à l'UICN.

La Commission compte des communicateurs de premier plan dans le domaine de la conservation et de l'environnement, ceux-ci disposant d'une portée exceptionnelle auprès d'un large public. Les spécialistes des sciences sociales ayant une expérience des sciences du comportement, les professionnels de la communication, les journalistes, les responsables communautaires, les jeunes professionnels et les éducateurs dans le domaine de l'environnement sont représentatifs de la composition de la Commission.

L'adhésion est volontaire et se fait sur invitation ou sur demande. En raison de la vaste portée de son action, la Commission doit élargir et renforcer ses capacités en augmentant ses effectifs, en nouant des partenariats stratégiques et en menant des activités vigoureuses de collecte de fonds et de mobilisation de son réseau. Les candidats à la CEC doivent disposer d'une connaissance et d'une expérience spécifiques des réseaux dans l'un des domaines stratégiques de la Commission. La Commission s'efforce d'atteindre un équilibre régional et une représentation équilibrée des genres au sein de ses membres et de sa direction.